

LA PHRASE ENTIÈRE,

EN RÉPONSE

AU QUATRIÈME MOT,

OU

PAUTRIZEL,

A SON COLLEGUE AUDREIN,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE.

Non, jamais religion et secte
ne furent une même chose.

Ce n'est ni pour défendre Boissy, ni pour attaquer Audrein que je prends la plume — Toujours la République, jamais les personnes. — Le décret du 3 ventôse me paroît en principes — Audrein s'en plaint. — Est-ce avec raison ?

Il existe une première cause. — Tout culte, pour l'honorer, doit être toléré par le Gouvernement, 1°. Lorsque ce culte est basé sur les principes de la morale, — car la morale est la religion; et ce qu'on appelle religions ne sont

que des sectes plus ou moins rapprochées de la religion universelle . . . de la morale.

2°. On doit le tolérer lorsque les dogmes de ce culte, lorsque les ministres de ce culte, lorsque les cérémonies de ce culte ne peuvent influer sur la nature, les ressorts et la vie du gouvernement, — car l'action lente et insensible d'une secte robuste par le temps et le nombre de ses fidèles, finiroit par paralyser le gouvernement; car toute secte tend à envahir les autres et à théocratiser par ses prêtres, toute espèce de gouvernement.

Si une secte quelconque s'avisoit de vouloir, étant foible, influencer; étant forte, dominer; étant puissante, persécuter. — Si des frippons modernes, des charlatans nouveaux abusoient de la crédulité du peuple pour ressusciter les frippons anciens, les charlatans passés, pour faire décorer en apparence l'arbre naissant de la liberté des bannières du fanatisme et de trophées religieux, dans le secret dessein de l'étouffer de leur poids : Si des dogmes que la philosophie seule doit conserver avec précaution dans le muséum des erreurs humaines, tels que les flèches empoisonnées du Mancenillier, ou la vipère dans le laboratoire du pharmacien, si ces dogmes, dis-je, qui ont mis les armes à la main de tant de nations, qui ont fait



répandre des torrens de sang, étoient encore consacrés par un gouvernement imprudent, que n'aurions-nous pas à redouter ?

Mais la philosophie nous a sauvés de la terreur religieuse, de même que la république nous a sauvés de la terreur politique. La philosophie nous a vengés de l'évêque de Rome et de Robespierre : Plus de 2 septembre, et plus de Saint Barthelemi : Désormais pas plus de tyrans des consciences, que de tyrans des principes.

Que serviroit-il d'avoir abattu l'affreux colosse du fanatisme, si le gouvernement victorieux de ce monstre sanguinaire, rendoit à son fils son héritage ? Eh bien ! qu'il existe ce fils, puisqu'il le faut ; mais qu'il vive obscur ! — Qu'il fasse autant de bien que son odieux père a commis de crimes ! mais qu'on ne lui rende ni les armes de son auteur, ni son trône, ni ses princes, ni ses cours plénières ; ni les faux diamants, ni la béate hypocrisie de l'imposture, sa mère.

Pourquoi, mon collégue, dans ton quatrième mot, ne semble-tu avoir en vue qu'une secte ? Pourquoi veux-tu de l'extérieur ? Pourquoi surtout veux-tu une hiérarchie dans tes prêtres ?... Ne sens-tu pas où tes vœux accomplis pourroient conduire la république ? Ne sais-tu pas pourquoi tous les gouvernemens, plus ou moins amalgamés de démocratie, ont comprimé ou proscrit

le papisme ? Ne sais-tu pas que dans les Etats-Unis d'Amérique, les prêtres de toutes les sectes sont circonscrits dans l'enceinte de leurs autels, et que toute fonction de mondanité leur est interdite par honneur ou par précaution ?

Crois-moi, mon collégue ; si la France contenoit toutes les sectes de l'Europe, de l'univers, je te laisserois tes coudées franches. — Elles se balanceroient entr'elles, elles ne produiroient aucun effet dangereux sur le gouvernement. — Mais comme il y a, sur vingt-six millions de Français, quatre cinquièmes de Catholiques Romains ou de personnes enrôlées sous cette dénomination, et comme je ne crois pas qu'il y ait quatre cinquièmes de républicains bien décidés, bien prononcés envers et contre tous, mon cher collégue, tu me fais trembler!... Je t'avoue franchement ma pensée.... Si ton amendement passoit, je ne verrois de salut pour le gouvernement français, pour la république, que d'élever sur-le-champ, autour de tes temples, des redoutes..... Ne crains rien, mon collégue, c'est une métaphore. Je veux dire qu'il faudroit, pour sauver la république, faire venir de par-tout et en poste, des prêtres Presbytériens, Moraves, Méthodistes, Anabaptistes, Juifs, Mahométans, Guèbres, Bramines, etc. Je veux dire qu'il seroit nécessaire que les philosophes et les répu-

blicains s'enrôlassent en congrégations sous ces prêtres. — Alors nous balancerions la secte papistique et épiscopale.

Dans ce cas, mon collégue, le gouvernement pourroit adopter ton amandement sans frayeur ; car la secte Romaine, qui est la protectrice la plus puissante des rois, seroit neutralisée. Mais, en bonne conscience, peut-il avoir confiance dans ceux qui reconnoissent un prince étranger pour le prince de leurs consciences ? Et en les tolérant, ne doit-il pas leur dire ce qu'un chancelier d'Angleterre disoit aux Quakers :

Si vous ruez, gare le fouet.

La grande sagesse est de laisser chacun adorer à sa manière. Je poserois moi-même le principe s'il étoit oublié — mais aussi doit-elle interdire tout ce qui, à l'extérieur, pourroit un jour servir de prétexte à la renaissance de l'imposture, du fanatisme et de l'ignorance. Soyons tolérans, mais prenons garde qu'un zèle indiscret dans nos écrits ne ramène dans des cœurs enclins à l'erreur ou à la désobéissance, un espoir que la paix publique exige qu'on ait étouffé. — Quand la révolution commença, nous craignîmes pour elle ; aux phalanges patriotiques, se mêlèrent des prêtres en soutanne, des moines tondus, barbus, déchaussés : aux fêtes civiques se mêlèrent aussi des processions, des soleils, des

gâteaux bénis. — Sans la philosophie, nous retombions dans les événemens de la ligue. . . . . Belges, et non Français, nous eussions eu nos Vandernoot, nos Vaneupen et nos Stes Gudules.

Aujourd'hui que la révolution se finit, combien seroit-il dangereux de faire filer à côté du rameau d'or, placé sur le sommet de son édifice, les lianes rampantes, grimpantes, étouffantes du papisme ! Je le répète, cette secte n'aime que les rois. Elle les a quelque fois empoisonnés, souvent détruits, plus souvent détrônés.... mais toujours pour en placer d'autres à sa fantaisie.

Aussi si j'avois à défendre une secte religieuse, que Dieu m'en garde ! . . . Je choisirois la protestante. — J'avoue que de toutes les congrégations religieuses, elle est celle qui me semble la moins étrangère au génie républicain ; ses ministres m'ont paru le plus prêcher d'exemple : partout je les ai vus, avec des mœurs douces et sévères, bons époux, bons pères, bons citoyens.

Dans les Etats-Unis, prend qui veut son charlatan, son médecin, son prêtre. On doit avoir cette liberté en France ; mais cette liberté est purement domestique.

Moi aussi, collégue, j'avais quelque chose à dire le 3 ventôse ; mais il est si difficile d'obtenir la parole, quand on n'a pas la voix stentorée, et sur-tout lorsqu'on n'est pas passé maître phraseur ! ! ! !

Je voulois émettre une idée, parce qu'elle me paroît de toute justesse. Un des articles de la loi de ventôse dispose que le gouvernement ne reconnoîtra les ministres d'aucun culte. — Cela s'entend d'une manière, et sous ce jour elle est sage.

Ne comprends-tu pas comme moi, qu'il n'y a point de secte dominante dans la république, qu'il n'y aura point de religion de l'ÉTAT ?

Mais je voudrois qu'on dit : les ministres d'un culte quelconque ne pourront exercer aucunes fonctions civiles ; car si l'on ne décrète pas cette prohibition très-honorable pour les prêtres citoyens, et très-prémunitives pour la république, chaque secte sera le tourbillon d'une faction. Si les ministres des cultes peuvent exercer des fonctions mondaines, ceux du culte qui prescrit la confession auriculaire s'immisceront, par les femmes, par-tout, dans tous les secrets ; ils gagneront par elles la confiance des pères de famille ; les ambitieux et les hypocrites auront recours à l'influence sacerdotale, pour se populariser ; ils communieront encore ; ils feront semblant de croire aux poulets sacrés, aux oies du Capitole. On aura à soi tant de paroisses par tant de ministres. Ceux-ci influeront bientôt sur tous les choix ; ils accapareront les votes dans toutes les élections ; ils seront municipaux, adminis-

trateurs, agens, dilapidateurs : la prochaine législature et les suivantes ne seront composées que de prêtres et de leurs *familiares.*

C'est cet abus, ce sont ses dangereuses conséquences qui me font frémir. — La destruction de la république s'effectueroit par une inquisition d'un genre nouveau, et pire que n'a jamais été celle d'Espagne.

Je sais, mon collégue, tout ce que tu pourrois objecter en faveur de la secte qui paroît être ta favorite. — Je sais que la magie du style et le vernis de la morale te serviroient puissamment à l'égard de certaines personnes instruites. Tu en retirerois l'avantage qu'avoient sur l'ignorance la pompe des cérémonies Romaines et ses chants en langue morte. Je sens tout ce que le coloris de mon collégue auroit d'embarrassant pour moi qui, alternativement militaire ou laboureur, défenseur de mon pays ou amant de la nature, ne sais employer les prestiges de l'éloquence et les bluettes déclamatiques. Si tu comprimois mon foible talent du poids du tien par une réplique éblouissante, je l'avoue modestement.... j'en appellerois à J. J. Rousseau et à Montesquieu sur les gouvernemens ; à Calvin, Luther et Caton sur le dogme, et au propre cœur d'Audrein sur l'existence de la république et l'instinct de la raison.